



**LEADER TERRES D'ÉCLAOS**

## **Grille de sélection des projets**

### **SYSTÈME DE NOTATION**

La note **-1** signifie : ne correspond pas aux critères de sélection LEADER

La note **0** signifie : se contente de répondre au strict minimum des exigences LEADER

La note **1** signifie : répond exactement aux critères de sélection LEADER

La note **2** signifie : apporte une plus-value par rapport aux critères de sélection LEADER

**IMPORTANT** La grille de notation sert de base de la réflexion du comité de programmation. Celui-ci en tient compte dans l'avis rendu. La note obtenue ne conditionne en aucun cas le montant de la subvention.

**Tout projet ayant obtenu une note égale ou inférieure à 5 sera rejeté et ne pourra plus être proposé au comité de programmation.**

Il y a quatre possibilités d'avis :

- **Avis favorable :**

Le projet est retenu en l'état.

- **Avis d'ajournement :**

Le projet ne peut pas être retenu en l'état par rapport à des réserves identifiées en Comité d'opportunité qui n'auraient pas été levées, ou pour des raisons d'incompatibilité avec la grille de sélection. Le projet doit repasser en Comité de Programmation.

- **Avis défavorable :**

Le projet n'est pas retenu, pour les raisons suivantes :

- il ne correspond pas aux priorités et à la grille de sélection du programme LEADER du GAL : le projet a obtenu la note éliminatoire de 5/20,
- le porteur de projet ne présente pas de garanties suffisantes pour mener à bien ce projet.

## LES PRINCIPES DE SÉLECTION EXPLICITÉS *Qu'attend le comité de programmation des projets LEADER ?*

### **Innovation territoriale**

*Le projet contient une nouveauté qui favorisera l'innovation sur le territoire : il contient un objet ou une méthode nouvelle par rapport à ce qui existait sur le territoire, ou par rapport à l'échelle sur laquelle une opération similaire était exercée. Le projet répond aux besoins du territoire d'une façon originale non proposée jusqu'alors*

### **Gouvernance et partenariat autour du projet**

*Le partenariat mis en place autour du projet mobilise les connaissances, les ressources et les compétences des acteurs locaux. Il stimule la coresponsabilité et l'appropriation des décisions.*

### **Perspectives d'évolution du projet /capacité de projection du porteur**

*Le porteur de projet a une vision très claire et à long terme des perspectives d'évolutions du projet au-delà des trois ans du soutien LEADER (création de nouveaux marchés, extension du partenariat, extension du public concerné, diversification du service...)*

### **Caractère reproductible du projet**

*La méthode du projet est identifiable, voire est clairement définie par le porteur de projet ce qui permettra un transfert d'expérience ou un éventuel déploiement du projet sur un autre territoire et/ou par d'autres acteurs.*

### **Impact en termes de développement économique local**

*Le projet permet le renforcement de l'économie territoriale et du système productif local. Il contribue à la création de valeur ajoutée sur le territoire du GAL : développement de circuits d'approvisionnement, partenariats, activités et échanges locaux, valorisation de ressources locales, économie de proximité.*

### **Impact sur la solidarité sociale**

*Le projet permet l'égalité d'accès : la participation au projet pour toute la société (accès handicapés, accès par transports collectifs, politique d'embauche, garde d'enfants...). Il répond aux enjeux sociaux et démographiques du territoire : l'accueil de nouvelles populations, le risque de « fracture » avec les populations existantes et d'inégalités, l'enjeu du vieillissement de la population, l'intégration de populations défavorisées. Le projet doit renforcer la solidarité sociale : il contribue à l'équilibre social du territoire, a des impacts sociaux par un effet sur les prix locaux (services, fonciers, logement).*

### **Impact environnemental**

*Le projet permet de faire des économies de ressources : il minimise la consommation de ressources non renouvelables (eau, énergies, matières premières, espace), prévoit la gestion des déchets, prévoit une gestion environnementale. Le projet optimise les réseaux et infrastructures existantes : réhabilitation de terrains ou de bâtiments, cohérence avec les objectifs des documents d'urbanisme, accès transports collectifs, optimisation et interconnexions des réseaux et services. Le projet contribue à l'amélioration ou protection de l'environnement et a prévu des mesures pour diminuer les impacts négatifs.*

### **Echelle de rayonnement du projet sur le territoire**

*Le rayonnement du projet est situé sur une échelle pertinente par rapport au projet et la plus élargie possible.*

## INFORMATIONS SUR LE PROJET

*Intitulé du projet :*

*Maître d'ouvrage :*

*Nature du projet :*

*Nature des dépenses :*

*Fiche-action concernée :*

*Coût total estimé du projet :*

*Montant LEADER estimé :*

<b>PLUS-VALUE LEADER APPORTEE</b>	<b>Innovation territoriale</b>	
	<b>-1</b>	Reconduction d'une opération existante
	<b>0</b>	Amélioration d'une opération existante, soit par la méthode soit par le contenu du projet
	<b>1</b>	Opération nouvelle sur le territoire du GAL, soit par la méthode soit par le contenu du projet
	<b>2</b>	Opération nouvelle et peu répandue à l'échelle régionale, soit par la méthode soit par le contenu du projet
	<b>Commentaires :</b>	
	<b>Gouvernance et partenariat autour du projet</b>	
	<b>-1</b>	Pas de concertation extérieure au maître d'ouvrage
	<b>0</b>	Démarche ascendante minimum : le projet part du constat de besoins sur le territoire
	<b>1</b>	Démarche ascendante effective : concertation avec acteurs concernés et les structures similaires à l'échelle du GAL
<b>2</b>	Démarche collective réelle : concertation forte (structures similaires et non similaires) pour créer de nouveaux usages autour du projet : réseaux, partenariats	
<b>Commentaires :</b>		
<b>CARACTERISTIQUES DU PROJET</b>	<b>Perspectives d'évolution du projet /capacité de projection du porteur</b>	
	<b>-1</b>	Pas de réflexion sur l'évolution du projet au-delà du soutien LEADER
	<b>0</b>	Peu de réflexion sur l'évolution du projet au-delà du soutien LEADER
	<b>1</b>	Perspectives d'évolution post-LEADER identifiables mais nécessitant un accompagnement (humain, financier...)
	<b>2</b>	Porteur de projet ayant identifié clairement des perspectives d'évolution (création de nouveaux marchés, de partenariats, extension du public concerné)
	<b>Commentaires :</b>	
<b>Caractère reproductible du projet</b>		
<b>-1</b>	Méthode pas ou peu identifiable et donc non reproductible ailleurs ou par d'autres acteurs	

<b>COHERENCE AVEC LA PRIORITE CIBLEE</b>	<b>Impact en termes de développement économique local</b>	
	<b>-1</b>	Répercussions neutres, voire négatives sur l'écosystème économique local : concurrence accrue, précarisation ou destruction d'emplois
	<b>0</b>	Pas de création de valeur ajoutée locale et/ou d'emplois directs mais montée certaine en compétences d'acteurs locaux ou renforcement de la structuration d'un domaine/d'une filière
	<b>1</b>	Création de valeur ajoutée locale et/ou d'emplois indirecte
	<b>2</b>	Création directe de valeur ajoutée, création/maintien d'emplois et amélioration de l'attractivité du territoire
	<b>Commentaires :</b>	
	<b>Impact sur la solidarité sociale</b>	
	<b>-1</b>	Pas de prise en compte dans le projet des exigences d'égalité d'accès, des enjeux sociaux et démographiques et de la solidarité sociale
	<b>0</b>	Prise en compte dans le projet des exigences d'égalité d'accès, des enjeux sociaux et démographiques et de la solidarité sociale
	<b>1</b>	Effets positifs certains sur l'égalité d'accès, les enjeux sociaux et démographiques et la solidarité sociale
<b>2</b>	Projet proposant de nouvelles solutions pour répondre à l'égalité d'accès, les enjeux sociaux et démographiques et la solidarité sociale	
<b>Commentaires :</b>		
<b>Impact environnemental</b>		
<b>-1</b>	Pas d'incidence notable sur l'environnement, voire risque d'engendrer par la réalisation du projet des incidences négatives sur l'environnement	
<b>0</b>	Mesures prévues pour limiter les impacts négatifs sur l'environnement	
<b>1</b>	Projet proposant de nouvelles solutions de réduction des impacts négatifs sur l'environnement	
<b>2</b>	Projet proposant de nouvelles solutions de réduction des impacts négatifs sur l'environnement et intégrant la diffusion/Sensibilisation de pratiques innovantes sur la préservation de l'environnement	
<b>Commentaires :</b>		
<b>Echelle de rayonnement du projet sur le territoire</b>		
<b>-1</b>	L'échelle de rayonnement du projet pourrait être élargie par de simples ajustements	

<b>0</b>	Méthode du projet identifiable et transposable ailleurs ou par d'autres porteurs de projet par des ajustements lourds
<b>1</b>	Méthode du projet identifiable et donc transposable ailleurs ou par d'autres porteurs de projet par de simples ajustements
<b>2</b>	Méthode du projet clairement définie par le porteur et/ou prévoyant des actions de reproduction ou de mutualisation d'expériences
<b>Commentaires :</b>	

<b>0</b>	L'échelle de rayonnement du projet est pertinente au regard du projet
<b>1</b>	L'échelle de rayonnement du projet est pertinente au regard du projet et s'étend sur l'ensemble du territoire du GAL
<b>2</b>	L'échelle de rayonnement du projet est pertinente au regard du projet et s'étend au-delà du territoire du GAL
<b>Commentaires :</b>	
<b>Pertinence au regard de la fiche-action concernée</b>	
<i>Remplir uniquement la case de la fiche-action concernée. <b>La note est multipliée par 2.</b></i>	
FA 1 : Le projet apporte des innovations économiques : de nouvelles formes d'entrepreneuriat, d'emploi, de travail, une dimension sociale et solidaire	
<b>0</b>	Un peu
<b>1</b>	En partie
<b>2</b>	Tout à fait
FA 2 : Le projet vise à mettre en place une démarche systémique en intégrant tous les acteurs et enjeux pertinents, notamment pour structurer une relation intra/inter filière	
<b>0</b>	Un peu
<b>1</b>	En partie
<b>2</b>	Tout à fait
FA 3 : Le projet renforce la compétitivité et le système alimentaire du territoire et/ou d'acteurs du territoire par une meilleure prise en compte des impacts économiques du développement durable	
<b>0</b>	Un peu
<b>1</b>	En partie
<b>2</b>	Tout à fait
FA 4 : Le projet met en place une action commune aboutie entre acteurs de GALs français et/ou étrangers et/ou le projet a un rayonnement sur plusieurs GALs français et/ou étrangers. Sont valorisés les projets portés par des jeunes afin de développer une culture de solidarité internationale et un sentiment de citoyenneté	
<b>0</b>	Un peu
<b>1</b>	En partie
<b>2</b>	Tout à fait
<b>Commentaires :</b>	

**TOTAL : /20**  
**(une note égale ou inférieure à 5 est éliminatoire)**